



Réforme des retraites : la solution qui s'offre aux cadres supérieurs pour maintenir leur pension à flot



Dans ses préconisations, le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, prévoit de limiter les cotisations retraite à 120.000 euros de revenu brut, contre 320.000 aujourd'hui à l'Agirc-Arrco, retraite complémentaire des salariés du privé. Les cadres supérieurs ou encore les professions libérales devront trouver d'autres solutions pour préparer leur retraite. Encore faut-il que les produits proposés soient adaptés. Dès le 1er octobre, résultat de la loi Pacte, de nouveaux produits d'épargne retraite d'entreprise et individuel seront développés. Mais si la réforme des retraites garde ce plafond de cotisations, il faudra quelques ajustements. **Maud Vannier-Moreau**, directrice générale du cabinet actuaires conseils Galea, explique les conséquences d'un tel changement qui pourrait concerner plus de 300.000 actifs.

Capital : Les nouveaux produits d'épargne retraite qui arriveront sur le marché, vont-ils réussir à séduire les hauts revenus ?

Maud Vannier-Moreau : Le cadre supérieur pourra être intéressé par la plus grande lisibilité de ces nouveaux produits et leur plus grande transférabilité. Il disposera d'un unique plan même s'il change d'entreprises ou qu'il passe de l'activité salariée à libérale. Mais il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui la retraite des cadres est essentiellement constituée par ses régimes obligatoires. Les revenus de retraite issus de régimes supplémentaires représentent seulement 2 %.

Capital : Ces cadres supérieurs devront changer de stratégie si la réforme des retraites baisse le plafond de cotisation obligatoire à 120.000 euros de revenu ?

Maud Vannier-Moreau : Nous avons fait les calculs. Aujourd'hui un cadre au revenu annuel de 250.000 euros brut peut se voir offrir une retraite de 100.000 euros uniquement avec les régimes obligatoires de la Sécurité sociale et de l'Agirc-Arrco. Demain, si la réforme entre en vigueur, ce chiffre diminuerait à 80.000 euros. En contrepartie, comme il cotisera moins, son revenu net d'activité augmentera.

(...) Cliquez ici pour voir la suite

Réforme des retraites : la solution qui s'offre aux cadres supérieurs pour maintenir leur pension à flot

Réforme des retraites : le gouvernement avance à pas feutrés

Réforme des retraites : vous allez bientôt pouvoir donner votre avis

Réforme des retraites: la fronde s'organise

Réforme des retraites : ce que les syndicats attendent de la nomination de Jean-Paul Delevoye